Déclaration CTSD 33 du 11 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Lors du dernier CTSD, l'UNSA Education a dénoncé les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée de septembre 2021. Les données, notamment les suppressions de postes, n'étaient pas encore connues. Néanmoins, nous étions en mesure de nous inquiéter fortement de la restriction forte des moyens opérée par le gouvernement et mise en oeuvre par le rectorat de Bordeaux. Nous avons partagé ces inquiétudes auprès de nos collègues, nous avons alerté les élus de la République, nous avons communiqué auprès des médias. Nos inquiétudes étaient extrêmement fortes, d'autant qu'aucune souplesse ne semblait possible, notamment concernant les équilibres entre heures postes et HSA. Aujourd'hui, pour ce CTSD, de nouvelles données nous sont fournies, confortant notre inquiétude.

Le département de la Gironde devrait accueillir 1600 élèves de plus. Pour répondre à la croissance de la population collégienne en Gironde, le Département s'est engagé dans un Plan collèges Ambition 2024, avec la création de 13 nouveaux collèges et la réhabilitation de 10 collèges existants, représentant plus d'un demi-milliard d'euros d'investissement. Ainsi, un collège ouvre à Marsas à la rentrée 2021, les autres sont prévus pour les 3 années à venir ; et la DSDEN de la Gironde propose 49 suppressions de postes. C'est un non sens, un pari sur l'avenir de nos élèves plus que surprenant.

Certes, un travail important a été fourni par les services pour limiter « les suppressions sèches », les mesures de cartes scolaires, mais ce serait oublier que si certaines suppressions n'ont pas lieu, c'est parce que les chefs d'établissements, les équipes éducatives ont cherché tous les moyens pour y échapper. Pour cela, on augmente le poids des HSA dans certaines disciplines, on propose des compléments de service peu pertinents sur le plan pédagogique, encore moins sur le plan humain. Les équipes éducatives sont contraintes de faire des choix cornéliens, abandonner tels dispositifs pédagogiques pour les élèves de 6e ou pour les élèves en difficultés, maintenir les dédoublements d'ateliers en SEGPA au prix d'un renoncement à un projet pédagogique innovant, une aide personnalisée, un dédoublement en langue ou en sciences. Certains lycées doivent se résoudre à limiter le nombre d'options proposées.

Nous alertions fin janvier sur le malaise dans les établissements généré par ces arbitrages. L'UNSA Education a pu le vérifier sur le terrain. Dans un contexte sanitaire qui met les équipes sous pression au quotidien, sont venues s'ajouter des tensions inutiles, des contraintes insupportables. Pourquoi avoir annoncé que l'équilibre heures postes/HSA serait non négociable alors que la DSDEN avait une marge de manœuvre ? Pourquoi mettre la pression sur les chefs d'établissements pour qu'ils ne communiquent pas certaines informations alors qu'il fallait précisément discuter, annoncer, anticiper ? La plupart des équipes ont réagi sereinement à cette pression, mais, dans certains établissements avec des situations locales déjà complexes, on a surajouté de la difficulté. Pourquoi dans certains établissements le dialogue social a-t-il été totalement muselé au point de ne pas faire voter les suppressions de postes en Conseil d'Administration ? Pourquoi annoncer à des collègues qu'ils vont être victimes de mesures de cartes scolaires, alors qu'au final la suppression n'a pas lieu ? Pourquoi, alors que les avis du chef d'établissement sur les demandes de temps partiel sur autorisation étaient validés fin décembre, demander que ces avis soient revus en janvier ? A l'UNSA Education nous pensons que beaucoup de ces tensions étaient évitables. Elles abîment des individus, des équipes, des chefs d'établissements, des personnels de la DSDEN, qui dans le contexte sanitaire actuel, s'en seraient bien passé. Nous pensons que les injonctions contradictoires, les communications hâtives ou au contraire tardives, le court-circuitage du dialogue social est une erreur, une insulte à l'intelligence collective des personnels de toute l'Education Nationale.

Nous avions alerté sur les complications prévisibles pour le mouvement intra académique qui commence ces jours-ci et la situation est bien celle que nous avions alors dénoncée. Certains établissements sont très fortement touchés et comptent plusieurs suppressions de postes. Nous ne comprenons pas, par exemple, la situation du collège Val de Saye à Saint Yzan de Soudiac. Pourquoi doit-il subir l'essentiel des suppressions de postes liées à la création du collège de Marsas, la sectorisation prévue n'impliquant pas ce seul établissement ? Il nous semble compliqué de construire une équipe dans un nouveau collège avec un tiers des personnels qui doit réorganiser sa vie personnelle et professionnelle. Difficile aussi d'envisager un mouvement serein dans des disciplines comme la technologie, l'EPS ou les Lettres modernes avec autant de mesures de cartes scolaires et de compléments de services baroques. L'UNSA Education tient à rappeler que le ministère, dans ses Lignes Directrices de Gestion, a indiqué que les agents devaient avoir connaissance des postes vacants pendant les opérations de mouvement. Dans l'académie de Bordeaux cela fait maintenant trois ans qu'ils ne sont plus communiqués. Nous espérons que la logique va s'inverser pour ce mouvement intra.

S'il y a un point que nous ne mesurions pas en janvier c'est probablement les marges de manœuvre que la DSDEN de Gironde avait sur la part des HSA dans la DGH. Lors « du dialogue de gestion » avec les chefs d'établissements la fermeté était le mot d'ordre. Il y avait un plancher de verre : les collèges devaient atteindre 9% d'HSA, les lycées 14%. Puis il y a eu de la souplesse, des marges de négociation, des possibilités d'ajustement… On devrait pouvoir s'en réjouir. Malheureusement, comme nous l'avons souvent dénoncé dans cette instance, les moyens supplémentaires, l'annulation de suppressions de postes, les assouplissements sur l'équilibre HP/HSA ne l'ont été que pour certains établissements. Selon quels critères ? A partir de quelles données nouvelles qui ne nous auraient pas été communiquées lors du dernier CTSD ? Selon la mobilisation locale ? La capacité à influer dans la presse, les médias, selon la personnalité ou le charisme de tel ou tel acteur, de tel ou tel établissement ? A l'inverse certains établissements n'ont rien obtenu : aucune annulation de suppression de postes, aucune négociation, aucun moyen supplémentaire. Pourquoi ? Nous réitérons notre interrogation, selon quels critères ? Pour l'UNSA Education il est inacceptable qu'il y ait des inégalités de traitement entre les établissements. A l'échelle du département comme à celle de l'académie, cela conduit à des inégalités territoriales inacceptables. Comment par exemple peut-on justifier que des territoires continuent de bénéficier des heures de dédoublement pour les SEGPA (les Landes et la Dordogne) alors que les établissements de Gironde n'en bénéficient plus ?

L'Unsa Education est volontaire « pour construire ensemble l'Ecole de demain en Gironde ». Nous sommes nombreux à partager la même ambition démocratique de réussite de tous les élèves. Pour l'Unsa Education, un correctif budgétaire est indispensable afin de donner les moyens nécessaires pour y parvenir.

Les élus UNSA Education
Sabine Rocher
Cédrine Sancier
Christophe Floréan
Caroline Marquette